

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 3

Artikel: Notre défense nationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la pompe. Par l'ouverture en cœur de la porte, je lui tendis du chocolat, un petit pain. Il me demanda mon nom; je le lui dis; il devait bien me connaître, car dès lors il n'hésita pas: « Ouvre-moi la porte un instant, mon vieux! Ici, je ne peux plus respirer; j'ai peur de mourir asphyxié! »

Je lui ouvris; il prit le temps de me remercier poliment, puis m'aplatit contre le mur d'un coup de poing et disparut dans la nuit. On ne le retrouva que deux jours plus tard, ivre-mort, dans un café d'Yverdon. Et c'est moi qui dus essayer, à sa place, pendant quarante-huit heures de trouver le sommeil sur le siège de la pompe à incendie, qui était diablement dur!

Vois-tu, mon garçon, entre la charité chrétienne et les devoirs du service, il est bien difficile de ne pas commettre d'impairs!

Grâce à la lettre P.

C'est vous dire, lecteurs, que j'étais peu préparé aux joies et servitudes militaires, lorsqu'un beau jour du printemps 1914, je fus me présenter en caserne, sur le vu d'une convocation dont la dernière ligne « et notamment les pieds lavés » m'avait soulevé le cœur d'indignation!

J'avais un amis sous la lettre P: Emile Pinget, qui ramasse maintenant comme à la pelle, avec trois galons à sa casquette, de véritables brouettées de premiers prix sur nos terrains de concours hippiques.

— Moi, me dit-il, j'entre dans l'artillerie; viens avec moi. Laisse les autres se traîner à pied dans la poussière; nous, nous serons à cheval.

— Entendu, lui dis-je.

— Mais pour être à cheval, dis que tu veux devenir officier. Ainsi tu seras nommé conducteur d'artillerie, et non pas canonnier.

L'examineur — un bon colonel à moustaches. c'était le vieux temps! — me pose mille questions: « Savez-vous soigner les chevaux? En possédez-vous? Connaissez-vous leurs tares, leurs robes, êtes-vous capable d'en distinguer l'âge? ... »

Candid et franc, je répondais non à tout...

Alors, mon ami, reprit le colonel, je ne peux pas vous verser dans l'artillerie... Il n'y a aucune raison...

— Si, mon colonel... je veux rester avec Pinget!

Alors, devant la désarmante simplicité de cette profession de foi, un sourire vint fleurir les lourdes moustaches:

— On va arranger ça; l'essentiel, c'est de trouver une raison pour que vous ne puissiez pas entrer dans l'infanterie...

J'étais tout nu, toujours. Le colonel me regardait en détail; j'étais... j'étais parfait! (Depuis, j'ai pris un peu d'embonpoint.)

Soudain, une idée germa dans son cerveau:

— Inscrivez, dit-il à son secrétaire, inscrivez: « Poulin, Alfred, 1894; platipodie; inapte pour l'infanterie; conducteur artillerie Batterie 13. »

Le coup de rasoir.

J'avais d'assez mignonnes habitudes de propreté; je me rasais chaque jour, et — la douche n'étant qu'hebdomadaire — je ne craignais pas les robustes frictions à l'eau de Cologne.

Une ou deux fois déjà, le colonel de Muralt, qui dirigeait l'école, m'avait regardé de travers en passant à côté de moi.

Un soir, à l'appel principal, le lieutenant Bernard Naef, qui commandait ma section, cria: « Après l'appel, conducteur Poulin à mon ordre. »

Je m'approchais, frémissant d'angoisse; il fut tout tact et toute gentillesse:

— Ecoute, mon cher, je vais te dire très franchement... une chose qui te semblera un peu étrange... (je tremblais des quatre membres) le colonel... (je faillis m'affaïsser) le colonel trouve que tu te parfumes... et que ce n'est pas militaire. En outre, il estime que tu as les cheveux trop longs; va te les faire tondre! »

En guise de protestation, je me fis raser le crâne, vous entendez bien, raser au rasoir; ce fut un fou-rire dans toute l'école, et moi qui rêvait d'être le plus sérieux des troubadours, je fus classé, du coup, parmi les « rigolos ».

Quant à la bouteille d'eau de Cologne, j'en fis cadeau à Marie, la jolie sommelière du café du Camp, qui, par la suite, m'en voulut du bien.

L'algare du colonel m'avait valu le succès parmi les hommes, et un peu de tendresse auprès d'un humble cœur...

Je vais vous faire une confidence: A l'heure actuelle, pour être chauve, je n'aurais plus besoin de me raser la tête!

A. P.

Va-t-on motoriser nos mitrailleurs ?

Depuis quelque temps déjà, on étudie, dans les milieux intéressés, une réorganisation de nos mitrailleurs attelés, dont le rôle serait beaucoup plus efficace si leur rayon d'action, comme aussi leur mobilité, pouvaient être augmentés. Actuellement, avec la traction hippomobile, l'efficacité de cette arme, par ailleurs si puissante, notamment sur la ligne de feu, n'a pas encore été portée à son maximum. Aussi a-t-on songé à remplacer les chevaux par des véhicules à moteur.

C'est ainsi qu'au cours des manœuvres de la 4^{me} division qui viennent de se dérouler, on a vu apparaître, pour la première fois, des motocyclistes militaires dont le side-car portait une mitrailleuse lourde. On a suivi avec beaucoup d'intérêt les interventions de ce nouveau groupe de mitrailleurs, au cours des opérations. Si les essais sont concluants, on peut supposer que cette pratique se généralisera par la suite.

Dans diverses armées étrangères, notamment en France, certains escadrons de cavalerie ont déjà été remplacés par des escadrons de motocyclistes largement pourvus de mitrailleuses. Cette « cavalerie portée » remplacera-t-elle l'autre? Il est encore difficile de le dire, mais il semble bien que la mobilisation est appelée à faire toujours de plus grands progrès dans les armées modernes.

Notre défense nationale.

Le Département militaire fédéral a rassemblé un matériel fort intéressant sur les dépenses militaires de la Suisse, en vue de permettre au Conseil fédéral d'établir un rapport détaillé sur cette question à l'intention de la Société des Nations. Le secrétariat de la S.d.N., en vue de la préparation de la conférence internationale du désarmement, qui aura lieu l'année prochaine à Genève, a invité tous les Etats qui y participeront à lui remettre, d'après un schéma déterminé, un relevé de leurs dépenses militaires. C'est dans ce but que le Département militaire a remis au Conseil fédéral des données en question.

Ce rapport, d'après ce que l'on croit savoir, ne sera pas publié quoique la Suisse, cela va sans dire, n'ait rien à redouter de sa publication. Le budget militaire est en effet discuté chez nous au Parlement et devant l'opinion publique, de telle façon que nous n'avons plus rien à cacher. D'autre part, il convient de souligner

que dans le budget du Département militaire, rentrent certaines dépenses, telles que celles ayant trait au service topographique fédéral, à l'assurance militaire, à l'encouragement à la gymnastique qui, dans les autres Etats, ne figurent certainement pas sous la rubrique militaire.

Le rapport du Conseil fédéral donnera donc des indications précises sur les sommes dépensées chez nous en vue de notre défense nationale. Notre système de milices, qui laisse aux hommes leur armement et leur équipement complets ne revient certes pas bon marché, mais il répond aux exigences de la situation et on ne saurait guère introduire chez nous un autre système. C'est du reste celui qui, d'après l'opinion étrangère unanime, — même celle des socialistes, — convient le mieux à une armée défensive qui ne poursuit qu'un seul but: celui de la défense du territoire national.

Le II^e Tour pédestre du Léman.

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, un concours militaire de marche a eu lieu le 13 septembre à l'occasion du II^e Tour pédestre du Léman et voici ce qu'en dit dans « La Suisse » le 1^{er} lieutenant E. Naef:

« Ce fut avant tout à un spectacle militaire fort intéressant que le public fut convié hier à Lausanne. On put admirer la discipline de ces hommes venant d'accomplir 40 kilomètres en une marche forcée et faire le tour du stade, sur la piste cendrée, puis défilier de manière impeccable, en saluant, devant le groupe des officiels, à la tête desquels se trouvaient le colonel cdt. du 1^{er} corps d'armée Sarasin, les colonels-divisionnaires M. Guisan, président du comité d'organisation, et R. de Diesbach. Sur 416 partants, à Yverdon, 271 concurrents arrivèrent à Lausanne dans le temps prescrit. Au nombre de ces derniers, il faut relever la présence de plusieurs landsturmiens, qui, malgré leur âge, ont prouvé qu'ils savaient encore donner un effort considérable et parvenir au but! La tenue des gardes-frontières de Genève — nous tenons à le préciser — fut spécialement remarquée, et leurs passages furent très applaudis.

A notre époque, où les moyens mécaniques et les véhicules de tous genres ont pris l'extension que l'on sait dans le domaine des « transports », il était à la fois heureux et utile de remettre la marche en honneur. Le colonel divisionnaire H. Guisan et son comité d'organisation ont donc pleinement réussi dans cet ordre d'idée. Ce fut en effet presque un bataillon qui prit le départ hier matin, d'Yverdon, réunissant non seulement des hommes de chez nous, mais encore de Suisse centrale et orientale. En plus de cet élément « sportif », il faut aussi relever le côté patriotique et militaire de la question. Le fait que plusieurs centaines d'hommes ont consenti librement, et sans être au bénéfice d'aucun secours financier ou matériel, démontre et la popularité de notre organisation militaire, et le sentiment dans lequel l'armée est tenue. »

Un affront à ne pas oublier.

Les journaux ont relaté, avec des commentaires divers, la réception offerte par le comité de l'Hyspa (Exposition d'hygiène et de sport à Berne) aux champions suisses du match international de tir à Lwow, Pologne.

Cette manifestation devait coïncider avec une invitation adressée aux députés aux Chambres fédérales siégeant à ce moment. Les organisateurs voulaient par là, nous le pensons du moins, rendre un hommage officiel à ceux dont l'énergie et le patriotisme ont admirablement contribué à conserver au soldat suisse sa renommée d'excellent tireur.

Cette initiative était louable, mais la députation socialiste aux Chambres fédérales, pour qui toute participation à un acte patriotique est un crime, accepta l'invitation qui lui était adressée à la condition que les tireurs fussent exclus.

Le comité de l'Hyspa, à la tête duquel se trouve des hommes sympathiques aux idées des ennemis de

l'ordre — certaines manifestations organisées au cours de cette exposition en sont la preuve —, quoique certainement embarrassé, ne voulut en aucun cas mécontenter ses amis politiques. Il se tira de ce mauvais pas en reléguant nos matcheurs loin des tables officielles et son porte-parole les ignora dans son discours de bienvenue. Le président du Conseil national, de son propre chef, salua néanmoins, à distance, les tireurs et ce n'est que le soir, après le départ des députés, qu'ils eurent une réception officielle.

Nous considérons ce geste comme une injure faite à des citoyens qui se sont dépensés sans compter pour porter au loin la renommée de nos tireurs, qui est aussi celle de notre armée et de notre pays.

Ni les paroles du président du Conseil national, ni la réception offerte après coup, ni le cadeau du Conseil fédéral ne sauraient l'effacer.

Nous voulons espérer que les députés des partis nationaux ont ignoré cette vilaine manœuvre, sans cela ils auraient certainement informé, à leur tour, le Comité de l'Hyspa qu'ils n'assisteraient à la réception qu'en présence des tireurs, fussent les socialistes se priver d'un banquet. S'il en était autrement la responsabilité de nos représentants serait grande.

Nous constatons une fois de plus l'hypocrisie des destructeurs de notre défense nationale. Ils refusent de coudoyer nos tireurs, parce que ceux-ci sont animés de sentiments patriotiques et croient à la nécessité de notre armée bien entraînée, mais ils n'ont aucun scrupule à réclamer chaque année une subvention de 25,000 fr. pour la société ouvrière révolutionnaire « Satus », et cette somme est inscrite au budget militaire, que par ailleurs ils démolissent par tous les moyens. On ne peut montrer plus de mauvaise foi.

Nous savons que la Confédération a alloué quelques centaines de milliers de francs à l'Hyspa. Etais-ce pour lui permettre l'organisation de représentations telles que celles données précisément par la Satus, qui furent, au dire de la presse, un scandale pour quiconque respecte nos institutions nationales? On a pu lire même qu'à l'occasion d'une manifestation, le drapeau fédéral, qui se trouve à l'entrée de l'exposition, fut descendu.

Devrons-nous encore longtemps subir la volonté et être les dupes d'une minorité qui veut la destruction de l'ordre établi et la suppression de notre armée, parce qu'elle seule les empêche de réaliser leurs projets révolutionnaires?

La caisse de la Confédération servira-t-elle indéfiniment à alimenter une propagande anti-nationale?

Pour commencer que nos Conseillers fédéraux et députés aux Chambres osent enfin rayer du budget militaire la subvention de 25,000 fr. à la Satus, qui est un scandale. Il en serait fait certainement un meilleur emploi en la versant au fonds des matcheurs.

L'affront infligé à nos tireurs a été ressenti par tous les amis de notre sport national par excellence. Sachons nous en souvenir dans quelques semaines lorsqu'il s'agira de réélire nos députés à Berne.

Nous ne devons pas l'oublier et agissons.

Genève, le 28 septembre 1931.

Maridor, sergent-major.

Jeunesse attention !

C'est un cri d'alarme que nous lançons à tous les vents, car notre jeunesse court un danger dont nous ne saurions trop dévoiler la gravité. Sous des prétextes humanitaires, on cherche non seulement à lui fausser les idées, mais encore à lui ôter le respect de nos traditions les plus chères.